



"Osez réussir" avec Créa'Vienne

Le lancement officiel du concours Créa'Vienne 2018 s'est déroulé mercredi dans les locaux de la MACC à Châtellerault, une des entreprises partenaires.



Des lauréats du concours 2017, Nicolas Albert et Anthony Thibault qui ont développé l'application web et mobile « Fantrippers ».

fbastard

Créé en 2007, Créa'Vienne, le concours de créateurs et repreneurs d'entreprise, est porté par le CEI (Centre d'entreprise et d'innovation) du Futuroscope avec la pépinière d'entreprises René-Monory (Châtellerault) et le Radec (regroupement d'acteurs pour le développement économique de Châtellerault), en relation avec les agglomérations Grand Poitiers et Grand Châtellerault, dont le vice-président El Mustapha Belgsir et le président Jean-Pierre Abelin étaient présents mercredi.

50.000€  
de prix  
mis en jeu

L'objectif de Créa'Vienne, qui a choisi comme slogan 2018 « Osez réussir! », est « *de développer la richesse économique du territoire en soutenant les jeunes entreprises, valoriser l'innovation, favoriser la création d'emploi et l'implantation dans la Vienne* ».

Décliné désormais à l'aune du département, Créa'Vienne s'adresse à tous les porteurs de projets et à toutes les formes juridiques d'entreprise, à condition qu'elles soient immatriculées dans la Vienne ou qu'elles prévoient de s'y installer. Les entreprises concernées doivent être âgées de moins de 3 ans (en l'espèce après le 1 janvier 2015).

Concrètement, trois catégories (projet, création et reprise) sont proposées. Cinq prix supplémentaires (innovation, rebond de vie, Valéo, coup de coeur CEI, coup de coeur pépinière Monory) et une mention « internationale » sont également institués.

En 2017, 70 dossiers ont été sélectionnés parmi une centaine de projets pour sept lauréats primés. 50.000€ de prix sont mis en jeu cette année à travers des aides financières (5.000€ maximum) et des heures de conseil, de formation, d'accompagnement, etc. Par ailleurs, un hébergement de 23 mois (dont 6 mois gratuits) en pépinière est également proposé. A vous de jouer!

Les inscriptions au concours sont ouvertes sur le site Créa'Vienne jusqu'au 31 mars. Le jury se réunira les 15 et 16 mai prochains. Les lauréats seront proclamés le 7 juin.

Franck Bastard